

Culture en mouvements

Réactions du réseau fanfare au texte diffusé par le secrétariat national à la culture et aux médias du Parti socialiste.

Le réseau Fanfare a pris connaissance de la plate-forme "culture en mouvement" proposée à la discussion par le secrétariat national à la culture et aux médias, en juillet 2004. Il apparaît que plusieurs des orientations énoncées dans ce texte sont en pleine conformité avec les conceptions du réseau ainsi qu'avec les pratiques de chacun de ses membres.

Pourtant à l'examen attentif de ce texte, nous avons ressenti un **sentiment de gêne** car les efforts de rénovation de la politique culturelle sont parfois annulés par **l'ambiguïté des arguments**. Il est vrai que, pour nous, le premier enjeu de la politique culturelle publique est, aujourd'hui, de ne plus se bercer de mots, après tant d'années passées à rêver à une réussite qui ne vient pas si aisément. Le réseau Fanfare tient donc à apporter une **contribution, même modeste**, à la réflexion, du moins sur les questions pour lesquelles la longue expérience de ses membres légitime ses réflexions. Cette contribution **souligne quelques-unes des ambiguïtés** observées dans le texte, **propose des formulations d'orientations** et **suggère des "Bonnes Pratiques" de contractualisation** pour agir dans le compromis assumé plutôt que dans le consensuel de l'illusion ou du faux-semblant.

I - OBSERVATIONS SUR QUELQUES AMBIGUÏTÉS

Comme le fait le texte "La culture en mouvement", le réseau Fanfare **constate l'échec** régulier et constant des politiques culturelles traditionnelles se vantant d'atteindre la "démocratisation de la culture", de parvenir à "l'élargissement des publics" ou "d'éliminer les inégalités d'accès à la culture". Le réseau Fanfare est ainsi né du constat qu'il ne fallait pas s'étonner de cet échec et qu'en matière d'action culturelle, il était nécessaire de procéder autrement.

Le texte du secrétariat national **énonce clairement que cette perspective de changement de la politique culturelle est légitime**. Le texte pointe ainsi l'existence de "**clivages culturels flagrants**" qui justifient de "**remettre en cause les formes traditionnelles de l'intervention publique**", pour, enfin, **partir des pratiques de la population**. Nous sommes **d'accord avec cette perspective** et nous appelons de nos vœux son application.

Toutefois, les termes utilisés dans plusieurs paragraphes nous paraissent nécessiter un regard critique que nous proposons à la discussion.

A - RENONCER AUX "CLIVAGES CULTURELS"

POUR DIVERSIFIER LES APPROCHES DE LA POLITIQUE CULTURELLE.

Il nous a semblé, peut-être à tort, que, malgré tout, la plate-forme demeurait prisonnière de la conception traditionnelle de la **politique culturelle française** à savoir **l'existence d'un centre** plus ou moins avoué, qui **donne le ton aux périphéries en matière de qualité des œuvres**, de pertinence artistique sinon même de "bon goût", le tout **sans débat, ni transparence**, digne d'une politique publique.

De ce fait, les bonnes intentions du changement ne nous ont pas toujours paru crédibles. Nous pouvons formuler nos **observations critiques en partant, par exemple, du paragraphe concernant les grands équipements culturels** dans leur rapport avec la banlieue (cf. page 13 du document).

Le point de départ est donné par l'affirmation d'un clivage culturel flagrant qui résulterait du fait que **“Les grands équipements en banlieue ont un public qui ne reflètent pas la population de la ville : moins populaire, moins jeune, moins métissé”**.

Il n'est évidemment pas question de nier ces écarts culturels, bien au contraire, d'autant qu'ils ne se sont guère réduits depuis que la politique publique s'est mise en tête de les éliminer. Par contre, **nous ne pensons pas que l'on puisse tirer de ce constat, la trop rapide conclusion que ces écarts culturels seraient des "clivages" entre deux univers culturels**, l'un regroupant dans un même ensemble les "grands équipements culturels" et l'autre, le public "populaire, jeune et métissé".

Le terme de "clivages" associé à "flagrants" sous entend des **jugements de valeur** que nous connaissons trop bien au quotidien. Il laisse penser qu'il y a deux camps "celui du centre de la culture (non populaire, non jeune et non métissée ?) qui, au sommet de la hiérarchie des valeurs culturelles, ne serait pas compris d'un second monde celui de culture "populaire", "jeune" et "métissée". L'expression tire du constat d'échec une véritable **dramatisation de la défiance du peuple vis-à-vis de son élite culturelle alors qu'il ne s'agit peut-être que de la fin de l'illusion politique de la culture "unique" et "dite universelle", à gober par tous !!!**

Du coup, si l'on devait suivre le raisonnement dans ses cheminements implicites, l'existence de clivages flagrants imposerait de construire de nouvelles passerelles, de nouveaux ponts entre les deux mondes. Il faudrait curieusement revoir les méthodes d'approche du "peuple", faire autrement radicalement, mais toujours à partir des grands équipements existants. **L'ambiguïté est là : l'esprit du changement radical s'applique aux méthodes et procédures mais ne change rien à la hiérarchie des acteurs de la politique culturelle publique.**

Les "grands équipements" anciens demeurent les armes de la politique culturelle contre ces "clivages flagrants" comme s'il était possible de faire disparaître d'un trait de plumes ce que portent en elles les grandes institutions culturelles. Le réseau Fanfare **étant réaliste** et ne croyant guère, ni au miracle, ni à la capacité de l'élite des bénéficiaires de la politique culturelle à se réformer "radicalement ou non", préférerait que la volonté politique s'affiche **de manière plus nuancée**. Peut-être faudrait-il commencer par se rendre compte que **la plupart des équipements culturels (les grands) ne peuvent faire autre chose que ce qu'ils savent faire**, à savoir diffuser ce que les élites considèrent, à chaque moment, comme LA "création artistique", seule digne d'universalisation.

Dès lors, plutôt qu'une vaine quête de changement "radical", (peu crédible dans le contexte), la préoccupation de la politique culturelle devrait **se concentrer sur des évolutions progressives, mais bien ciblées et bien adaptées.**

Pour cela, il faudrait partir du bon pied et prendre comme point de départ le constat non pas des "clivages" mais **des "différences" importantes dans les pratiques culturelles dans notre pays**. Il faudrait aussi pointer d'emblée les différences dans les pratiques culturelles entre les pays riches et les pays pauvres (ce que ne fait pas le texte en référence du secrétariat national).

Notre expérience nous fait ainsi préférer à "clivages", le terme de **"différences culturelles" qui ouvre sur la diversité et les potentialités culturelles des périphéries**. "Différences" veut dire ainsi, mieux que "clivages", la **multitude d'approches et de regards, la présence active**

de lectures symboliques ouvertes, la variété des prises de sens et la mouvance des hiérarchies des valeurs culturelles. "Différences" culturelles mieux que "clivages" signifient nécessité de **débats permanents, de confrontations assumées**, d'échanges construits entre les différentes pratiques culturelles.

A ce prix, la politique culturelle s'enrichira des "différences" plutôt que de subir la vision simpliste (et maintenant désuète) d'une culture unique (universelle ?) à laquelle tout le monde devrait se référer pour être considéré comme cultivés. Nous pensons ainsi que la politique culturelle ne doit pas avoir une attitude condescendante, sinon méprisante, face **aux bouillonnements** des pratiques culturelles, **venues d'ailleurs, c'est-à-dire, en fait, de nul lieu identifié** par la politique culturelle traditionnelle. Or, **ces "ailleurs" inconnus sont le quotidien des membres de Fanfare.**

De là, nous souhaitons dire qu'il ne nous viendrait pas à l'idée d'enfermer le "populaire", le "banlieusard", le "jeune" ou le "métissé" dans une espèce de catégorie particulière, qui serait nommée **"arts urbains"**, reconnaissable parce qu'elle **serait à part de la culture reconnue au centre.** Le terme en soi veut être reconnaissance mais, en fait, il dévoile **le caractère illégitime de ces formes artistiques**, nées loin de la hiérarchie instituée des arts.

On comprendra qu'à la suite de ces observations que **nous ne pouvons pas valider** une affirmation comme celle que l'on voit émerger dans la plate-forme soumise à discussion : **"La banlieue est le territoire où s'élabore une nouvelle culture qui possède elle aussi des valeurs d'universalité"**.

Cette phrase laisse rêveur. Elle voudrait mettre en scène le nouveau mais elle le fait en utilisant un singulier qui est indécent. La phrase globalise la banlieue en un **seul territoire et nie toute hypothèse de différences** et de diversités. Il n'y aurait même qu'une seule culture, qui en plus serait "nouvelle" !!!

Ici, la **commisération pour les pratiques culturelles de la "banlieue"** qui par miracle détiendrait une petite parcelle (obtenue sans doute par contrebande) d'universalité artistique est, du coup, trop flagrante!! En plus cette culture est **sans pluriel possible** et **sans histoire propre**, puisqu'elle est nouvelle!!! C'est Christophe Colomb découvrant l'existence des Indiens !!! Inconnue de certains chefs de la politique culturelle, certainement, même à gauche, alors que les disques de Presley sur Sun records ont 50 ans et que Run DMC dépasse les 20 ans de rap !!!

Plus loin, le texte fait même allusion à l'**idée "d'enfermement communautaire"** comme si les pratiques artistiques en jeu dans la "banlieue" "populaire", "jeune" et "métissée" **relevaient d'un "ghetto culturel" dangereux.** Tous les membres de Fanfare, qui ne manquent pas de pratiques dans ce registre, témoignent que cette allusion aux **pratiques artistiques communautaires est absolument non observable** dans les actions qu'ils mènent. La peur du "communautarisme" ne doit conduire à confondre dans un seul genre les formes esthétiques multiples qui naissent, renaissent ou mutent ici ou là. Le destin du jazz, du rock et du rap oblige à réduire la portée politique du lien entre la communauté d'origine, les esthétiques et les formes artistiques en continuel transit et mutation d'un groupe à l'autre.

Il faudrait donc sortir de la caricature qui ferait de la banlieue, et plus généralement des lieux mal reconnus par la politique culturelle traditionnelle les bas-fonds des valeurs culturelles, des lieux ghettos du nivellement de la culture.

Notre pratique à Fanfare nous permet au contraire d'affirmer que **le nivellement n'est qu'un épouvantail à cultureux peureux !!!** Pour notre part, nous revendiquons que la politique culturelle soit consciente des changements dans les esthétiques et que, pour cela, elle organise le débat public sur les évolutions esthétiques, la confrontation sur **les valeurs** et les **hiérarchies culturelles.** Il est d'une impérative nécessité pour la politique publique rénovée que le **débat**

sur les valeurs soit toujours actif, que la **hiérarchie des arts** soit toujours **en suspens**, que les places soient toujours à reconquérir et que les **potentialités pour les nouveaux arrivants soient toujours ouvertes**. La plate-forme ne porte pas une attention suffisante à cette question : elle n'a pas l'air de considérer que la hiérarchie des arts devrait être toujours en mouvements. Elle semble ainsi subir le poids de ceux qui détiennent les positions de juges du bon goût dans des différentes instances de la politique culturelle.

C'est pourquoi, si nous apprécions qu'il soit question d'encourager "la diversification des expressions artistiques", nous redisons que cette orientation ne prendra véritablement sens que **si la plate-forme précise comment le système actuel (si puissant et si peu transparent) de hiérarchisation des esthétiques sera revu par les pouvoirs publics**. Il ne faut pas éluder cette question de savoir qui a légitimité de dire, au sein de la politique publique, si une culture existe, si elle est nouvelle, si elle porte œuvre...

Faute d'évoquer ces questions, la plate-forme reste orpheline de l'essentiel. Elle finit par laisser croire que **seules les institutions existantes ont capacité à désigner les valeurs artistiques et que, seules, elles peuvent porter les évolutions nécessaires de la politique culturelle**.

Notre expérience nous interdit de faire silence sur ce silence de la plate-forme. C'est pourquoi nous **ne trouvons pas "naturel", plutôt contre-nature, que la plate-forme indique que ce sont les établissements culturels actuels qui devront porter les objectifs de diversification**. Une telle idée est soit de la manipulation, soit de l'aveuglement. En effet, la plupart de ces **établissements culturels (y compris les conservatoires de musique) ont suffisamment à faire. Pourquoi leur imposer de faire l'inverse de ce qu'elles ont su faire, somme toute, plutôt bien**.

De surcroît, certains d'entre eux, en particulier dans les villes nouvelles, ont parfaitement su **adopter des approches innovantes** où se partagent besoins d'artistes et besoins des habitants. Par conséquent, **le statut institutionnel ne donne pas la clef des évolutions attendues**. Inutile d'annoncer inutilement des révolutions qui ne se feront pas. **Gardons l'acquis lorsque les résultats sont conformes** aux objectifs traditionnels et **construisons le nouveau**, ou, plutôt, les nouveaux **avec d'autres acteurs, sur d'autres bases**. Par pitié, pourrait-on dire, que le raisonnement ne se concentre pas sur le seul enjeu de la rentabilité sociale des institutions culturelles existantes. Après quarante ans de politique culturelle à la française, **le problème ne peut pas être rabattu sur un enjeu de gestionnaire cherchant à utiliser les ressources institutionnelles existantes pour faire une petite place aux nouveautés** ; le problème est, plutôt, de lutter, politiquement, pour **faire germer de nouvelles légitimités pour les missions publiques relatives aux arts et aux cultures, au niveau français comme au niveau européen**. Ne revenons pas trop sur le passé surtout lorsque les institutions sont en ordre de marche et que les salles des conservatoires et autres "scènes nationales" sont plutôt pleines!

Il faut repenser les **objectifs de la politique culturelle sans être obsédé par les pseudos économies à tirer de la mutation du premier cercle institutionnel**

B - "Partir des pratiques de la population"
pour arriver à quelle mission de service public ?

Nous avons aussi apprécié dans le texte du secrétariat national la référence aux **équipements de proximité**. Nous partageons fortement l'idée énoncée que **l'action culturelle doit être en phase avec la population**. On pourrait d'ailleurs dire que c'est là notre histoire. C'est pourquoi notre expérience nous autorise à **quelques observations** pour mieux tirer les conséquences importantes de cette préoccupation de la proximité.

La plate-forme donne comme mot d'ordre "**partir des pratiques de la population**". Nous nous

sommes interrogés sur **la pertinence de cette bonne intention et notre conclusion n'est pas favorable à l'utilisation de cette expression. Il est, en effet, très difficile de prétendre cerner les pratiques**, sauf à faire dans "l'à peu près" ou l'amalgame. On a vu, par exemple, des Scènes nationales vouloir se refaire une virginité populaire en programmant, de manière très superficielle, une fois l'an, un mini festival Hip Hop. La dite pratique de la population devient un prétexte anecdotique. On part des populations, on appâte, mais, on ne construit rien et l'on arrive nulle part ailleurs.

Le réseau Fanfare préfère supprimer la référence condescendante "partir des pratiques de la population" comme si on était, au départ, au plus bas de la France d'en bas. Pour notre part, nous observons que ces pratiques foisonnent. Nous serions plutôt tentés de privilégier l'idée **"d'être en phase" avec les pratiques multiples** et diversifiées de populations elles-mêmes **complexes à appréhender**. "Etre en phase" signifie alors être capable d'être reconnu comme **participant à la vie du groupe** auquel on s'adresse, d'être considéré comme un interlocuteur valable, d'apporter des éléments positifs aux débats et dialogues des groupes.

Dans ces conditions, **les équipes de Fanfare sont à mêmes de faire des propositions artistiques et culturelles qui sont acceptées même si elles ne sont pas celles que pratiquent**, non pas la population en général, mais chacun des groupes concernés. La **proximité** signifie, alors, être un interlocuteur exigeant dont, en retour, on exige beaucoup.

Plus qu'un médiateur, qui sait où sont les références artistiques qu'il doit faire "passer" auprès du peuple, l'interlocuteur au sens de Fanfare est celui qui partage, comprend, adhère **mais aussi discute, confronte, apporte et contribue à l'évolution**. La position n'est pas facile surtout dans le domaine toujours mouvant de l'artistique où les repères changent, où il s'agit d'accompagner les **dynamiques esthétiques qui naissent au-delà des frontières de la politique culturelle traditionnelle**. On est, ici, dans une position différente de celle du médiateur culturel avec cette exigence d'être toujours **bien en phase** avec l'évolution des groupes et des personnes.

Si nous renonçons à l'expression "partir des pratiques de la population", par contre nous sommes **entièrement d'accord sur l'idée "d'exigence"** que la plate-forme associe à la conduite des actions de proximité... à condition, toutefois, de s'entendre sur la portée de ce mot d'ordre.

Pour être honnête, il faut bien reconnaître que, dans le milieu culturel professionnel, **l'exigence de l'exigence** est trop souvent utilisée pour **stigmatiser des pratiques culturelles jugées nulles** et qu'il faut impérativement faire évoluer vers la norme artistique dominante... C'est donc un **terme suspect** ouvrant sur des **actions culturelles niant les enjeux esthétiques** singuliers des formes innovantes et espérant, avec beaucoup de naïveté, récupérer les mauvaises graines et les remettre sur **le bon chemin du référentiel de la correction artistique**. On a assez donné avec les **résidences d'artistes, conduites** par le bon goût de l'art contemporain, **sur ce modèle de la rédemption** des "cités" et l'éducation des jeunes, évidemment, sans culture !

Pour notre part, nous **gardons l'exigence mais nous ne l'enfermons pas dans l'exigence artistique**. L'exigence, sans laquelle l'action culturelle n'aurait pas de sens, est un **engagement de tous dans un processus** ; ce processus comporte des apports de professionnels, **dans tous les domaines, (culturels, éducatifs, économiques, sociaux etc...)** nécessaires à la progression des acteurs engagés dans l'action.

Il s'agit bien de **construire le dialogue des apports** : apports des pratiques et de formes, de sens et de connaissances, de sensibilité et de concepts. Apports croisés des uns et des autres, quel que soit le statut des participants à l'action, sans faire de l'artiste la figure de l'imperator

détenant toutes les clés. **Les meilleurs actions restent, pour nous, celles où les formes esthétiques sont enrichies des pratiques** de tous les participants ; que nul ne soit indemne, artiste ou "populaire", du travail de confrontation avec les autres.

L'exigence se négocie, se contractualise, puis s'évalue dans ses effets multiples. Elle fonde pour nous une **réelle responsabilité** prise par l'équipe artistique **auprès des groupes de personnes, elles-mêmes engagées.** Nous sommes à **l'inverse ici de la notion de "projet culturel"** qui ne vise que la satisfaction d'un "public" anonyme.

A ce prix, nous nous sentons **proches du texte** du secrétariat national surtout lorsqu'il associe l'exigence à l'idée d'encourager la **diversification des expressions artistiques** et à la nécessité de leur **offrir des lieux de fabrication.**

Toutefois, pour ne pas manquer la marche de ces excellentes intentions, il faudrait certainement que la plate-forme revienne sur l'une de ses affirmations (page 12). Il est ainsi indiqué : **"il faut faire bien davantage porter l'effort sur la diffusion qui, par son insuffisance, constitue un obstacle à la démocratisation culturelle"**. Au regard de la volonté de modifier, radicalement, les règles du jeu de la politique culturelle, **nous comprenons mal cette priorité** donnée aux projets culturels de diffusion de spectacles tout ficelés, auprès des périphéries ignorantes.

A dire vrai, nous ne parvenons pas à nous satisfaire de ces projets de salle culturelle qui offre, par tranches d'une heure trente, en soirée, un spectacle à un public qui **voudrait payer encore moins cher** le privilège de son Bon Goût !!! Certes, tous les élus veulent leur salle de diffusion avec la complicité des médias et des élites locales; **les salles de diffusion financées par des moyens publics passeront donc encore longtemps comme conformes à l'intérêt général** et donc fleuriront encore dans nos villes et leurs périphéries pavillonnaires.

Mais, franchement, voir la plate-forme de nouveau associer "plus de diffusion" avec "plus de démocratisation" nous peine, d'autant que les statistiques, reprises par le texte même du secrétariat national sont sans appel. Dans une perspective progressiste, il nous semble que **l'urgence de la politique des arts et des cultures est ailleurs.**

Pour ce qui nous concerne, nous avouons que la diffusion ne constitue plus pour nous une responsabilité publique fondamentale.

Certes, **nous connaissons parfaitement cette approche** commune et **nous la pratiquons** car il n'est guère possible de faire autrement !!! Nous faisons, comme les autres, des concerts et des festivals, des ateliers et des animations, le tout avec des programmes pour attirer le chaland...

Toutefois, si nous sommes réunis dans le réseau Fanfare, c'est que **nous refusons de nous satisfaire de cette approche par le spectacle acheté par les consommateurs attirés.** La plate-forme pourrait essayer **d'autres ambitions publiques** que le **financement de la consommation culturelle**, plutôt conformisme, d'autant qu'on voit **même des institutions culturelles s'engager résolument** dans des projets durables construits sur des engagements forts vis-à-vis des habitants. Il faudrait en quelque sorte donner du sens à l'idée de mission de service public, dans **une autre écriture que celle de la Charte de service public publié par le ministère de la culture** et à laquelle le texte du secrétariat national fait malheureusement référence!!

Le pas ne serait pas trop difficile à franchir si la volonté politique s'énonçait résolument.

De ces réflexions, nous pouvons proposer quelques orientations pour la réflexion sur les missions dignes du service public dans le domaine des arts et des cultures.

II - SUGGESTIONS POUR DES MISSIONS DE SERVICE PUBLIC RELEVANT DE L'EXPÉRIMENTATION ARTISTIQUE DANS LES ACTIONS D'ACCOMPAGNEMENT DE TRAJET.

L'espoir des membres de Fanfare est que leurs pratiques contribuent à **l'évolution progressive, mais déterminée**, de la politique publique des arts et des cultures.

Notre réflexion, fondée sur l'expérience, conduit à admettre d'emblée la **richesse des différences**. Nous partons de la **reconnaissance des acteurs de ces différences** et nous posons les conditions **d'un dialogue pour agir**, pour **construire un parcours** avec tous ceux pour lesquels le **jeu des formes esthétiques et des symboles n'est pas l'anecdotique** du spectacle de délasserment. Les cultures sont, dans cette ambition, **le moteur de l'action, le principe actif d'un trajet dans la vie, d'un cheminement volontaire et assumé**. Il est donc question, on le comprend, **d'accompagner des parcours singuliers**. Il n'est plus question de généraliser avec des projets stigmatisant la "banlieue" qui fait peur ou le "jeune" rappeur stéréotypé.

Notre ambition est tout simplement de **contribuer au parcours des personnes qui ont décidé que les formes esthétiques étaient importantes dans leur vie**. Il n'est plus question alors de parler de proximité, au sens géographique du terme. Il s'agit plutôt de **construire des connivences**. Il ne s'agit plus d'être à proximité, comme si on était à côté, mais de **parcourir avec**. Il s'agit, en somme, **d'accompagner, d'être activement impliqué pour apporter des moyens qui ne viendraient pas spontanément, ni par le jeu du marché, ni par le groupe social de référence, ni par les autres politiques publiques**. Il s'agit, en fait, de créer des opportunités, de **mettre en œuvre de nouvelles chances** pour que, grâce aux pratiques artistiques, les personnes, individuellement ou collectivement, **construisent un trajet qui ne soit pas celui que la société a déjà tracé pour eux**. En posant cette responsabilité vis-à-vis des personnes, nous évacuons évidemment l'idée que l'accompagnement des trajets s'adresse à des "publics", par définition, libres de tout engagement. Nous ne faisons pas un projet pour des publics... Nous contribuons à nourrir des trajets pour des personnes.

Cette perspective **du "TRAJET" plutôt que du projet** n'est praticable, en terme de politique publique, que si elle prend corps sur deux principes : le principe de la globalité et le principe de l'expérimentation artistique.

A - LE PRINCIPE DE LA GLOBALITÉ

L'action de service public que nous préconisons doit être **conçue et suivie dans sa globalité**; cette perspective appelle avec elle **la nécessité du partenariat**.

Dans le cadre de la politique publique, l'enjeu ne se limite pas à proposer un spectacle abouti sur une scène au cher public, ou pire, à laisser la scène ouverte à quelques jeunes du quartier en mal de reconnaissance symbolique.

L'enjeu est d'être capable **d'inscrire la personne impliquée dans la globalité des questions qu'elle doit résoudre pour progresser**. Cette idée de "globalité", comme horizon de responsabilité, **n'est pas souvent partagée** par le milieu des professionnels de la culture, qui **en reste à une approche segmentée** des questions (par discipline artistique, par statut des personnes, par lieu, par âge, amateur ? Professionnel ? Jeune ? musicien(ne) ? plasticien(ne) ? ...).

Par contre, cette idée de **globalité est un point fort de ralliement** pour les membres de Fanfare.

Evidemment, en pratique, les membres de Fanfare n'arrivent pas à gérer aussi bien qu'ils le voudraient, cette dimension "globale" du trajet, mais, jamais, ils ne s'interdisent de le faire lorsque des possibilités se découvrent.

Comme la "globalité" ne peut être appréhendée par une seule organisation, chacun des membres de Fanfare doit **nécessairement établir des partenariats**. Le trajet ne s'invente pas dans une seule structure ; il n'aboutit pas à un résultat par l'effet d'une seule structure. **La mission de service public que Fanfare apprécierait de voir reconnue ou formulée dans les appels d'offre serait donc pour la structure culturelle d'être toujours à la disposition d'autres structures d'actions pour élaborer ensemble des propositions communes, de discuter à égalité des parcours, de suivre activement leur déroulement, de les relancer, si nécessaire, de les adapter et, bien sûr, de procéder collectivement à leur évaluation...** Pas seulement de vendre son produit culturel à des publics qui ne viennent pas spontanément au spectacle du soir.

Le partenariat est donc une condition de l'approche par trajet, puisque, seul, il permet de trouver (d'essayer de trouver) des réponses aux cheminements des personnes. Le "trajet" comme mission de service public impose donc des structures qui s'organisent concrètement comme "centres de ressources" associés à de multiples partenaires.

Au sein de Fanfare, nous avons observé, sans que cela soit limitatif pour l'avenir, que **quatre grands domaines de partenariat** sont indispensables pour donner corps à cette approche par trajet :

1 - Le partenariat avec les structures sociales dans les quartiers. Il est organisé dans la plupart des équipes de Fanfare, avec des chargés de mission **quotidiennement en phase, en dialogue** avec les éducateurs, ce qui permet de bien adapter les propositions artistiques.

2 - Le partenariat avec les milieux éducatifs, disons plutôt les institutions de l'éducation formelle. Ce partenariat est aussi une constante, avec le même engagement d'adapter les suggestions artistiques aux réalités vécues du partenaire école, collège, lycée, conservatoire, école de musique ou de danse...

3 - Le partenariat avec des structures étrangères. Ce partenariat permet de croiser des **parcours à l'international**, souvent, en tenant compte des liens avec des populations placées dans les mêmes situations sociales. Cette construction de parcours croisant l'international est un **élément fort de la rencontre, du dialogue, de la confrontation**. Elle apparaît comme indispensable à la pertinence de l'approche par trajets car elle apporte une **prise de distance** avec le vécu immédiat qui renforce la démarche émancipatrice.

4 - Le partenariat avec les structures économiques. Il est encore peu exploité en pratique, même au sein de Fanfare, mais il est essentiel. Grâce à la confrontation avec les professionnels des arts, le parcours quitte les sentiers battus mais doit déboucher sur une nouvelle position. Il faut donc essayer, sans être jamais certain d'y parvenir totalement, **d'intégrer la logique de l'accès à l'autonomie économique**. L'enjeu n'est pas de dire "nous formons des artistes professionnels et ceux qui ne le seront pas, resteront sur le bord de la route !" L'enjeu est de **contractualiser un accompagnement de parcours qui comprend aussi la perspective de créer son activité économique** (organisation de concerts, labels, managers, magasin de disques, sites internet, services de conseils)...

L'ambition de Fanfare - loin d'être aisément réalisable - est ainsi **de porter une perspective d'autonomie économique grâce à son réseau de partenaires impliqués dans les fonctionnements des marchés**, sans aller crier trop vite à la globalisation des marchés et de leurs réseaux financiers...

B - LE PRINCIPE DE L'EXPÉRIMENTATION ARTISTIQUE.

La détermination des équipes de Fanfare est forte sur ce point : **la confrontation de la personne avec l'activité artistique est pour nous fondamentale.** La **plate-forme** nous est apparue **en accord** avec nous sur cette conviction.

Toutefois nous sommes encore plus convaincu que, dans ce domaine, **il ne faut pas se contenter d'opérations "alibis"**. A notre avis, la politique publique aurait tort de se laisser aller en ne posant pas, de manière précise, les **conditions préalables de la réussite**. Il ne suffit plus de faire venir un artiste à l'école, de faire des ateliers en collège ou des résidences d'artistes... Le faux-semblant dominera tant que ce sont des **projets, pensés, ici, dans le cénacle culturel**, et appliqués là où on pense **séduire une cible, ce que les anciens appelaient le "non public"**.

Nous sommes convaincus qu'il faudrait plutôt **passer à la dynamique du trajet**. Nous insistons pour que la politique publique soit **plus exigeante** et favorise les **"parcours" construits et contractualisés avec les personnes, bâtis en partenariat, permettant au travail des artistes d'être véritablement porteur de fortes évolutions des personnes**. Nous insistons vraiment pour que la politique culturelle ne se contente pas "d'à peu près" et privilégie les parcours de confrontations **qui apportent aussi aux équipes artistiques de nouvelles voies de travail, de nouveaux regards, de nouvelles aspirations, de nouvelles pistes à explorer**. La dynamique des trajets que nous préconisons est, par définition, dans une **logique d'innovations**. Elle est **dynamique d'expérimentations artistiques**.

Le sujet est complexe car la politique culturelle n'est jamais parvenue à donner une légitimité à l'expérimentation artistique.

En tant que réseau Fanfare, nous sommes en mesure de **parler concrètement de ces "bonnes pratiques" des trajets**, faits d'innovations et d'expérimentations artistiques à partir de nos **multiples réalisations d'ateliers résidences** que tous les membres de Fanfare pratiquent. C'est bien l'observation des bienfaits de ces pratiques artistiques organisées comme "trajet" qui nous donne cette volonté de témoigner.

1 - Nous pensons en premier lieu que ces pratiques d'expérimentation artistique sont porteuses de dynamiques émancipatrices pour les personnes. Il nous semble que cet enjeu est déterminant pour une politique culturelle progressiste.

Dans ces opérations d'expérimentations artistiques que l'on retrouve, par exemple, dans les ateliers résidences, on tente, **on va plus loin que le quotidien**; ici, grâce à la présence des artistes, **on cherche ailleurs** que dans le vécu immédiat et subi. Ici, on tente d'expérimenter à partir des **multitudes de possibilités qu'ouvrent les jeux symboliques des arts et des cultures**. Au fond, nous partageons avec la plate-forme, l'idée de base de toute politique culturelle : celle qui veut que l'art ne soit pas anecdotique... Sortons un peu, comme le suggère fort bien la plate-forme, du produit culturel tout à vendre ou plutôt à acheter... Passons à ce que le marché ne reconnaîtra jamais : **l'expérimentation artistique, moteur de dépassement, d'émancipation des personnes**. Politiquement, nous souhaiterions que, sous le pilotage d'équipes artistiques au sein d'une équipe multi compétences, la politique culturelle laisse au moins une place aux chantiers d'émancipation par l'expérimentation artistique.

On aura compris que nous préférons ce terme à "émergence" ou "effervescence" ou "bouillonnements". **L'expérimentation artistique décrit en effet une responsabilité dans la manière de faire** mais ne s'aventure pas à dire si "œuvre" il y aura, si "l'œuvre" est en émergence ou si elle est en effervescence. Nous **n'avons pas cette outrecuidance de juger les œuvres à partir des positions que nous occupons !!!**

2 - C'est pourquoi nous apprécierions que la politique culturelle soit sensible à cette question et accepte de diversifier les méthodes et moyens d'appréciation sur les pratiques de l'expérimentation artistique. Nous pensons que ces dynamiques des chantiers d'émancipation doivent faire **l'objet d'évaluations très clairement définies**. Nous n'hésitons pas à poser cette question de l'évaluation des trajets et de la pertinence de l'artistique dans les résultats.

Aujourd'hui, **le sujet est tabou**, et la **plate-forme est manifestement silencieuse sur cette question clef : le texte veut changer les choses mais laisse aux commandes les mêmes juges, avec les mêmes méthode d'évaluation (et d'exclusion des autres arts méprisés!)**. Bizarre autant qu'étrange !!

Nous n'avons pas la solution miracle mais nous savons que le chantier de l'évaluation doit être ouvert pour ne pas continuer à faire du surplace dans la politique culturelle. Nous sommes prêts à tout moment à apporter notre contribution à la chute du tabou.

Au fond, nous suggérons tout simplement que la politique culturelle affiche, dans des programmes (régionaux et/ou nationaux) à appels d'offres, l'ambition de développer les chantiers d'émancipation pilotés par des équipes artistiques. Les équipes d'expérimentations artistiques associant à la fois l'innovation sociale, mais aussi, l'innovation technologique comme l'innovation économique, pourraient, alors, répondre dans un cadre contractuel clair et transparent. Elles pourraient mettre en valeur leur véritable qualité de "centre de ressources" au cœur d'un réseau concret de partenaires avec lesquels elles tentent de répondre au défi de la globalité.

C - DES PRINCIPES APPLICABLES SUR UNE BASE CONTRACTUELLE.

Nous savons tous que derrière les propos généraux, plus ou moins consensuels sur la démocratie, l'art et la culture, se révèlent très activement, dans les couloirs de décideurs, des **tensions fortes sur la représentation de ce qui fait (ou pas) art de "valeur" et, donc, financement public légitime (ou pas)!** Toute expression vague et ambiguë des orientations politiques serait donc risquée car elle pourrait donner lieu à des interprétations donnant sur le terrain des effets inverses à ceux attendus.

Sachant cela, au moins depuis le début des années 80, il apparaît que, dans sa formulation actuelle, **la plate-forme n'est pas suffisamment précise**. Elle peut donc le payer **cher en termes de contradictions** avec elle même.

Pour notre part, **pour éviter cela**, nous proposons que les idées exposées ici se concrétisent dans un **cadre opérationnel déjà connu de la politique publique**.

On les retrouve effectivement inscrites dans un document conventionnel qui crée le Centre National de Développement pour les Musiques Actuelles, porté par l'AMI, association des musiques innovantes.

Cette convention, pensée, rédigée et co-signée par le ministère de la culture reconnaît explicitement **le statut de l'innovation et de l'expérimentation artistique au sein de la politique culturelle de l'Etat**.

Bien sûr, il n'existe qu'un seul cas mais il pourrait **servir d'exemple à la plate-forme pour proposer un nouveau regard** sur les orientations de politique culturelle publique à mettre en œuvre dans l'avenir. Dans un tel contexte, une place pourrait être trouvée, dans la plate-forme, pour une **stratégie contractualisable** au sein de programmes pluri-partenaires, de **promotion des trajets, de l'expérimentation artistique et des chantiers d'émancipation culturelle**.

Toutefois, ce modèle de convention n'est qu'un **compromis entre les habitudes** de l'administration de la musique et les suggestions que nous avançons ici. C'est néanmoins un compromis, somme toute, **acceptable par rapport à l'omniprésence de l'idéologie de la primauté de l'œuvre sur les processus.**

Nous devrions plutôt dire que **la discussion sur ce compromis serait riche d'enseignements car, derrière le texte conventionnel, c'est bien à la remise en question des concepts traditionnels de la politique culturelle que l'on assiste.**

En tout cas, l'existence même de cette convention donne une raison supplémentaire d'espérer une discussion très ouverte. **Le réseau Fanfare est disposé à participer à toute discussion permettant de reprendre le chantier de la politique culturelle en s'interrogeant sur les notions qui passent aujourd'hui pour évidentes ou tabous** : développement culturel, inégalité d'accès à la culture, public, œuvres d'art, amateurs, professionnels et même intermittents ou mondialisation de la culture, en tout cas évaluation publique des actions artistiques !!

Si le débat pouvait s'ouvrir, alors, nous pourrions, peut-être, introduire, sans choquer, une **perspective de travail prioritaire** : celle qui, au cœur des évolutions européennes, s'inscrirait dans la **politique publique de Long Life Learning**, avec les processus émancipateurs qu'elle veut favoriser en terme **d'éducation informelle et non formelle**. L'expérimentation artistique dans des trajets globalisés deviendrait alors une chance pour l'évolution des personnes et elle serait aussi une **chance pour la dynamique des arts du futur**, au-delà du cercle fermé qui pour cela se croit centre des arts cultivés.

Merci à la plate-forme élaborée par le secrétariat national à la culture et aux médias d'essayer d'ouvrir ces quelques portes.

Nous restons modestement, avec nos expériences, à disposition pour toute réflexion complémentaire.

novembre 2004